

CSE



avens

L'avenir se construit ensemble

PV CSE n°39

Réunion plénière CSE/ CSSCT

Jeudi 09 avril 2026



Participants

Présents

- Emilie Le Roux, *secrétaire adjointe (FO)*
- Corinne Siard, *trésorière (FO)*
- Julie Fraisse (*FO*)
- Johanna Maury (*FO*)
- Bérangère Jouan (*FO*)
- Lisa Bevilacqua (*DS FO*)
- Hervé Vouland (*FO*)
- Karine Ferey , *cadre élue*
- Marie-Julie Hovette-Soyer, *DRH*
- Olivier Blondeau, *Directeur Général*

Heure de début : 8h30

Heure de fin : 9h50

Excusés

- Stéphane Peignier, secrétaire (*FO*)
- Romain Le Roux, trésorier adjoint (*FO*)
- Béatrice Billion (*DS CFDT*)

Invités





SOMMAIRE

Points Employeurs :

- 1- information consultation relative à l'inaptitude de Mme MEVEL
- 2- Consultation relative à la modification des plannings des ME de Gonfaron
- 3- Consultation planning ME CARVI

Points Elus :

- 1- validation PV mars 26 n°38
- 2- information sur la formation des élus du 11/12 juin 2026
- 3- CSSCT
- 4- Remplacement RP, site de la Farlède ?
- 5- Organisation CSE
- 6- Congés
- 7 - Question RP/Diverses





Point Employeur

1. La note d'information consultation relative à l'inaptitude de Mme M.

Abstention à l'unanimité

2- Consultation relative à la modification des plannings des ME de Gonfaron

Abstention à l'unanimité

Les élus du CSE ont voté l'abstention n'ayant eu aucun retour des ME de Gonfaron.

3- Consultation relative à la modification du planning des ME du FAM CARVI

Pour à l'unanimité

Après concertation **des élus** avec les moniteurs éducateurs du FAM CARVI





Point des élus

1- Validation PV mars 26 n°38

Pour à l'unanimité

NB : à partir de juillet 2025 Mme Bévillacqua Lisa est nommée Délégué Syndical FO

2- Information sur la formation des élus du 11/12 juin 2026

Les élus informent **la direction générale** qu'ils participeront à une formation sur deux jours, le 11 et 12 juin 2026.

La formation sera sur les thèmes :

« Mise à jour réglementaire » et « accompagnement à la prise en main du DUERP »

Les participants seront: Julie Fraisse / Bérangère Jouan / Emilie Le Roux



Point des élus

3- CSSCT

a- Situation Harcèlement (PAVA) EN OFF

Les élus échangent avec **la direction générale** sur une situation préoccupante au sein du PAVA. Ces échanges se font sur la base de la confidentialité afin de préserver les salariés concernés.

b- Gonfaron

Pouvons-nous nous faire un retour sur l'enquête en cours sur Gonfaron ?

Serait-il possible en l'absence des RP de site que des élus de la CSSCT assistent aux réunion COPIL du 27 avril 2026 ?

La direction générale confirme **aux élus** que la restitution de l'enquête se fera le *27 avril 2026*.

Les élus demandent à **la direction générale** si un membre de la CSSCT ou élu du CSE peut être présent lors de cette restitution en remplacement des RP de sites absents?

La direction générale répond que oui.

Les élus avec accord de **la direction générale** désigne M.Vouland Hervé, membre du CSE et de la CSSCT.



c- Accident de travail

Quelle est la procédure à mettre en place par le salarié concernant la déclaration d'un accident de travail ?

● Accident du travail (AT) conduite à tenir:

- Informer le plus rapidement sa hiérarchie, si absence sur site ou week end appeler l'astreinte.
- Consulter un médecin et transmettre le certificat médical.
- L'employeur réalise la DAT (déclaration d'accident du travail) **sous 48 h** et remet la feuille d'accident du travail. Il est important que le salarié, avec ou sans témoin, précise des faits concrets.

Les élus donnent l'exemple d'une situation, où le témoin de l'accident était un professionnel de santé externe à l'association, qui a effectué un témoignage écrit. Malgré cela une enquête a été demandé par la direction de pôle, qui a réaliser un commentaire de réserve à l'attention de la sécurité sociale.

La direction générale répond **aux élus** que, même si la direction notifie des réserves sur la déclaration envoyée, la décision finale revient à la sécurité sociale. La **direction générale** a été informé, par **les élus**, de cette situation particulière, lors de la réunion plénière.

La direction générale rappelle que les accidents bénins existent toujours et qui n'entraînent pas d'arrêt sont notifiés au registre des accidents de travail.

f- Visite Foyer Gafodio

Les élus informent **la direction générale** qu'une visite des membres de la CSSCT aura lieu le mercredi 3 juin 2026 sur le site de GAFODIO.



d- Changement élu CSSCT

Les élus informent **la Direction générale** d'un changement au sein de l'équipe des membres de la CSSCT.

Mme Bévilacqua Lisa sera remplacée à compter de ce jour par M. Vouland Hervé, membre du CSE.

Ce changement est acté à l'unanimité

e- AS de nuit

Peut on acter la mise en place de la visio pour tout types de réunion pour les professionnels de nuit.

Les élus demandent à **la Direction générale** la possibilité d'acter, à l'échelle associative, les visioconférences pour le personnel de nuit. Pour exemple, sur certains sites des réunions flash sont organisées et nécessitent le déplacement du personnel de nuit pour un temps de réunion court (-30min).

La Direction générale répond qu'à l'échelle associative cela semble compliqué car chaque établissement a sa propre organisation, il vaut mieux voir cela avec les directions des sites concernées.

La Direction générale et **les élus** conviennent que le recours à la visioconférence est pertinent et adapté.



Point des élus

4- Site de la Farlède élection RP nouveau site

Les élus indiquent que sur le PPEA, 3 RP ont été désigné en début de mandat. À ce jour un RP a démissionné (CAT VERT) et suite à l'absence du RP de PAUL ARENE , il ne reste que le RP de BEAULIEU pour l'intégralité du pôle.

Dans l'attente d'un regroupement sur un seul site, celui de la Farlède, **les élus** informent la difficulté pour le RP restant de faire face aux demandes de l'entièreté des sites du pôle. Pour cela un appel à candidature sur le PPEA va être lancé afin d'élire au prochain CSE (mai 2026)un nouveau représentant de proximité.





Point des élus

5- Organisation CSE

En l'absence de la secrétaire adjointe qui remplace sur le long terme le secrétaire?
-> *Désignation de Johanna MAURY pour suppléer Emilie LE ROUX*

Les élus informent **la Direction générale** qu'en l'absence de la secrétaire adjointe Mme LE ROUX Emilie, c'est Mme Maury Johanna, membre élue du CSE, qui effectuera le remplacement.

À l'unanimité des élus pour cette organisation



Point des élus

6- Congés

Les salariés souhaitent connaître les modalités de pose de la Journée Associative (JASS).

→ *Est-il possible de découper en heures ?*

Les élus interrogent **la Direction générale** sur la possibilité de fractionner la « journée associative » en heures plutôt qu'en une journée complète.

La Direction générale indique que cette option n'est pas réalisable, le logiciel Octime n'étant pas paramétré pour gérer ce type de découpage.

Les élus soulignent que certains salariés ne bénéficiant pas de RA, rencontrent des difficultés pour poser seulement une heure afin de répondre à leurs besoins ponctuels, ce qui motive leur demande de pouvoir utiliser cette journée de manière fractionnée.

La Direction générale précise que permettre un décompte horaire impliquerait un suivi manuel en dehors d'Octime. Elle ajoute qu'en fin de modulation, un salarié ayant posé 2h sur 7h perdrait les 5h restantes, celles-ci ne pouvant pas être intégrées dans le compteur Octime (delta quota)



Point des élus

7- Questions RP/Diverses

Élection municipale:

Les salariés ayant accompagné des résidents lors des élections municipales ont signalé **aux élus** les difficultés rencontrées pour adopter une posture professionnelle lorsque certains bureaux de vote ne sont pas ou peu adaptés. Ils indiquent s'être sentis jugés et en difficulté pour faire valoir les droits des personnes accompagnées.

La Direction générale rappelle que, pour garantir l'exercice des droits civiques des résidents dans de bonnes conditions, il appartient aux établissements et aux équipes d'anticiper l'organisation en amont afin de faciliter l'accompagnement le jour du vote.

Signatures

M.Olivier BLONDEAU,
Directeur générale AVENS



Mme Johanna MAURY
Remplacante, Secrétaire adjointe CSE AVENS





avens

L'avenir se construit ensemble

Merci d'avoir pris le temps de lire
notre compte rendu